



# 67th IFLA Council and General Conference

## August 16-25, 2001

---

<b>Code Number:</b>	075-133-F
<b>Division Number:</b>	IV
<b>Professional Group:</b>	Bibliography
<b>Joint Meeting with:</b>	-
<b>Meeting Number:</b>	133
<b>Simultaneous Interpretation:</b>	-

### **La bibliographie nationale du Canada**

[The Canadian National Bibliography: 50 years of continuity and change]

#### **David Balatti**

Director, Bibliographic Services, National Library of Canada  
Ottawa, Canada

---

Il me fait plaisir d'être ici aujourd'hui afin de partager avec vous les célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de *Canadiana*, la bibliographie nationale du Canada. Au nom de tous mes collègues de la Bibliothèque nationale du Canada, je puis vous dire que nous sommes tous fiers de notre patrimoine bibliographique et c'est un honneur pour moi d'être la personne qui vous parlera de la création et de l'évolution de notre bibliographie nationale et des espoirs que nous entretenons pour son avenir.

Le thème de la session d'aujourd'hui tourne autour d'une question : Les bibliographies sont-elles indispensables ou redondantes? Au tout début de l'histoire du Canada il est certain que les services bibliographiques étaient nécessaires. Notre premier Premier ministre, Sir John A. Macdonald, a parlé de la nécessité d'une bibliothèque nationale peu de temps après la création du Canada en 1867. Durant les décennies de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, à maintes reprises, les bibliothécaires et les chercheurs ont demandé au gouvernement du Canada d'offrir deux services bibliographiques essentiels : le contrôle bibliographique des publications canadiennes, de même que l'identification et la localisation de ces ressources aux fins de prêt. Étant donné les priorités beaucoup plus pressantes de la période suivant la Deuxième guerre mondiale, nous rendons hommage au gouvernement de l'époque d'avoir approuvé la création, en 1950, du Centre bibliographique canadien visant à compiler et à publier une bibliographie nationale et également à mettre sur pied et maintenir un catalogue collectif national.

Dr. Jean Lunn, la première éditrice de la bibliographie nationale du Canada, a décrit un jour les activités de l'équipe rassemblée pour les débuts du Centre bibliographique canadien comme étant « le travail d'amateurs bien intentionnés ». « Bien intentionnés », oui. Les anecdotes abondent au sujet de Jean Lunn et de ses collègues qui s'attaquaient au travail et faisaient tout ce qu'ils pouvaient afin de publier chaque numéro à temps – du travail d'équipe avant la lettre. Mais ces

gens n'étaient pas des « amateurs ». Les premiers numéros de *Canadiana* démontrent que leur travail était l'œuvre de professionnels visionnaires en termes de couverture, d'opportunité et de normes.

Dès le début, la bibliographie nationale du Canada devait être bien plus qu'un simple registre des imprimés canadiens. Le sous-titre de la nouvelle bibliographie, *Une liste des publications d'intérêt canadien*, ouvrit la porte aux ouvrages concernant le Canada ou écrits par des Canadiens et publiés à l'étranger, en plus des titres publiés au Canada. Anticipant le besoin d'un contrôle bibliographique des publications hors commerce, la première livraison de *Canadiana* incluait des listes de publications des gouvernements fédéral et provincial et plusieurs titres difficiles à trouver et publiés à tirage limité par des associations, des sociétés, des conseils et autres organismes similaires. Cette recherche initiale de l'exhaustivité de *Canadiana* s'est poursuivie tout au long de son histoire.

Les responsables d'une bibliographie nationale, peu importe leur origine, savent très bien quel défi les attend à vouloir être aussi à jour que possible. Les « amateurs bien intentionnés » avaient le souci de la justesse pour les vedettes de *Canadiana*. Dans le premier numéro se trouve un bon nombre d'ouvrages de 1951 – un exploit impressionnant puisque l'année n'était vieille que de quelques semaines lorsque le premier numéro de la nouvelle bibliographie nationale fut envoyé chez l'imprimeur. Des notes détaillées dans les notices de catalogage démontrent que le personnel du Centre parvenait à obtenir plusieurs de ses titres dès leur sortie de presse – par exemple, le résumé des exposés présentés lors de la rencontre inaugurale des microbiologistes canadiens (7 et 8 juin 1951) fut inclus au numéro du 1<sup>er</sup> juillet, soit trois semaines plus tard, et la description du premier numéro (8 septembre 1951) du *Weekend Picture Magazine* parut dans le numéro du 15 septembre de *Canadiana*, soit quelques jours suivant sa parution.

Si les statistiques sur les abonnements peuvent servir de mesure, elles nous démontrent qu'une bibliographie nationale est indispensable. – le monde semblait être prêt et attendait impatiemment l'arrivée de *Canadiana*. En mai 1951, seulement quelques mois après la parution du premier numéro, 420 bibliothèques canadiennes et 52 bibliothèques américaines étaient sur la liste d'envoi. Les données relatives à la distribution sont impressionnantes et valent la peine d'être notées à la conférence de l'IFLA de cette année dont le thème est : « Bibliothèques et bibliothécaires : faire la différence en cette ère de savoir ». Nous exagérons peut-être un peu en incluant les années '50 dans cette ère du savoir mais Jean Lunn et ses collègues ont, sans aucun doute, fait la différence. La compilation et la publication de la bibliographie nationale fut la première activité qui a permis au nouveau Centre bibliographique canadien d'aider directement les bibliothèques à travers le Canada et celles à l'extérieur de ses frontières.

Une bonne façon de noter la croissance remarquable de *Canadiana* est de comparer sa première et sa dernière refonte annuelle. Lors de la parution de la première refonte annuelle en 1953, la bibliographie comprenait un volume contenant 269 pages de notices bibliographiques et 400 pages d'index. La refonte de 1987 fut publiée en 9 volumes contenant près de 2600 pages de notices bibliographiques et 6260 pages d'index d'auteurs, de titres, de vedettes-matière et d'ISSN/ISBNs.

Nos mères fondatrices ont fixé la barre à un niveau très élevé pour les générations de bibliographes de la Bibliothèque nationale à venir. Comment avons-nous maintenu ce niveau? Il y a quelques années, nous avons eu l'occasion d'évaluer nos progrès à l'occasion de la Conférence internationale sur les services bibliographiques nationaux (CISBN) tenue à Copenhague en novembre 1998. Des représentants de plus de 70 pays se sont réunis afin de discuter et de débattre de questions liées au contenu et à la diffusion des bibliographies nationales. La Conférence avait pour objectif d'examiner, et au besoin, de mettre à jour les recommandations du Congrès international sur les bibliographies nationales tenu à Paris en 1977. La réunion de Copenhague s'est avérée nécessaire à

cause des changements apparus dans le paysage bibliographique dans les années 1990 avec la venue des publications électroniques et l'impact des nouvelles technologies de communication sur la diffusion des données bibliographiques.

Les 23 recommandations finales de la Conférence internationale sur les services bibliographiques sont regroupées par thèmes : couverture, présentation et opportunité de la bibliographie nationale, dépôt légal, utilisation des normes internationales.

La Conférence a recommandé que chaque pays examine sa loi sur le dépôt légal et reconsidère son contenu en relation avec les exigences présentes et futures. Aussi, les lois existantes devaient être révisées s'il y a lieu. Il me fait plaisir de dire que la Bibliothèque nationale s'est toujours fait un devoir de réviser sa loi lorsque nécessaire. Depuis sa création en 1953, la Loi sur la Bibliothèque nationale a été révisée à maintes reprises, augmentant chaque fois l'étendue de la nature des documents recueillis par le biais du dépôt légal et subséquemment, leur inscription dans la bibliographie nationale. À l'origine, la loi visait principalement les livres. Les périodiques ont été ajoutés à la liste des documents visés en 1965, les enregistrements sonores en 1969, les trousseaux multi-média en 1978, les microformes en 1988, les cédéroms et les enregistrements vidéo en 1993, et les publications électroniques sur tout support matériel en 1995. Les membres du personnel de la BNC travaillent actuellement sur les révisions de la Loi et du Règlement sur l'envoi de documents afin d'étendre le dépôt légal aux publications Internet. Nous travaillons, par la même occasion, à une nouvelle définition du mot « livre » tel qu'utilisé dans la Loi et le Règlement. Cette nouvelle définition aurait un sens plus large dans le but d'inclure les supports actuels et ceux à venir.

Une autre des recommandations de la CISBN stipule que la législation concernant le dépôt légal devrait prendre en considération la possibilité d'une responsabilité partagée entre différentes institutions nationales pour le dépôt de documents. Cette possibilité est proposée dans le cadre du processus de révision ci-haut mentionné; si elle est implantée, cette clause donnera à l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada l'autorité de désigner le statut de « collection nationale » aux documents déposés dans les autres institutions. Nous avons déjà entrepris des démarches exploratoires à cet effet avec d'autres institutions telles les Archives nationales du Canada et l'Institut national canadien pour les aveugles. Jusqu'à un certain point, la désignation d'une collection nationale est tout simplement une extension logique de ce que nous faisons depuis des années. Nous vient immédiatement à l'esprit la collaboration de la Bibliothèque avec les Archives nationales, l'Office national du film et la Cinémathèque québécoise pour la compilation et la publication de *Film-Vidéo Canadienne*.

Durant la CISBN, il fut amplement question de la nécessité pour le travail bibliographique d'être régi par des normes internationales. Nous pouvons dire que la Bibliothèque nationale a toujours joué un rôle dans ce domaine et y a toujours apporté son appui. La première éditrice de *Canadiana* a joué un rôle très actif lors de la Conférence de l'UNESCO de 1950 sur l'Amélioration des services bibliographiques. Dr. Lunn a aussi participé au développement de l'édition de 1967 des Règles de catalogue anglo-américaines en tant que membre du Comité spécial sur la révision du code de catalogue A.L.A. de la Canadian Library Association. À l'époque de sa retraite en 1975, elle a été présidente du Comité canadien sur le catalogage, lequel avait pour mandat de réviser les règles. Les membres actuels du personnel de la Bibliothèque nationale du Canada poursuivent le travail entrepris. La BNC est membre du Comité conjoint pour la révision des RCAA ; nous avons également développé le MARC 21 en collaboration avec la Library of Congress ; nous sommes membres du Comité permanent UNIMARC ; nous participons au travail d'ISO 46 et sommes le secrétariat de SC 9. Une des récentes activités d'importance a été l'harmonisation des règles de l'ISSN, de l'ASCR et de l'ISBD, sous la direction du Président du Groupe de travail sur l'ISBD. Je

crois que le Dr. Lunn et ses collègues seraient fiers du travail effectué par les membres actuels du personnel afin de poursuivre leur œuvre de pionnières.

Il n'y a rien de tel qu'une récitation d'acronymes de bibliothèques pour provoquer l'ennui, même lors d'une rencontre telle que celle-ci. Laissez-moi conclure par des commentaires sur les réalisations de *Canadiana* et par quelques remarques sur les défis auxquels nous faisons face à cette période-ci de notre développement.

La bibliographie nationale du Canada a connu un début remarquable il y a cinquante ans : l'étendue de sa couverture était exhaustive et sa périodicité, remarquable. *Canadiana* a subi plusieurs changements durant son existence relativement courte. Son premier support fut le papier. Vint ensuite la version sur microfiches, laquelle a amélioré l'accès aux entrées au moyen d'une série complexe d'index utilisés comme clés d'accès aux notices. Plus tard, la distribution des notices lisibles par machine fit son entrée, ce qui servit fort bien la Bibliothèque nationale du Canada et la communauté des bibliothèques pour le traitement bibliographique automatisé qui a avait cours dans les années '70. L'étendue de la couverture de la bibliographie a encore augmenté au fil des changements dans la législation du dépôt légal du pays, laquelle a permis l'acquisition, par la Bibliothèque nationale, de publications sur plusieurs nouveaux supports. L'ampleur des détails des entrées bibliographiques s'est agrandie et comprimée au fil des ans, souvent en relation directe avec les augmentations et les coupures dans le budget salarial de la Bibliothèque et la taille du travail à effectuer. Ses éditeurs ont concentré leurs efforts sur l'amélioration du contrôle bibliographique du patrimoine canadien de l'édition sous toutes les formes en intégrant les compétences d'organisations partenaires aux ressources de la Bibliothèque nationale, que ce soit en assurant des activités parallèles de contrôle bibliographique ou en fusionnant les résultats en une base de données ou un produit. Parmi les exemples récents de produits utilisant cette approche en coopération, citons AMICUS et le cédérom *Canadiana*.

*Canadiana* est la principale publication vouée à la bibliographie canadienne mais elle doit continuer à relever le défi du débat sur l'indispensabilité et la redondance qui a cours de nos jours. Le site Web de la Bibliothèque nationale a subi des changements dernièrement et, sur sa page d'accueil, il n'y a plus aucune référence à la bibliographie nationale. La raison invoquée ? Il n'y a plus de place pour des « listes exhaustives » sur un site voulant attirer les jeunes et le public en général.

Je demeure tout de même optimiste face à ces nouveaux développements. *Canadiana* s'est développée au fil des ans parce que ses éditeurs ont été flexibles, prêts à s'adapter, au moment opportun, aux changements et aux opportunités qui se présentaient à eux. Les bases de notre bibliographie nationale sont demeurées constantes au fil du temps. En tant que registre des documents publiés au pays, *Canadiana* se veut le plus exhaustif possible. En tant qu'outil de sélection, de catalogage et de référence pour les bibliothécaires et le monde de l'édition, notre bibliographie s'efforce à assurer des notices à jour et à offrir plusieurs points d'accès. En tant qu'élément de contribution de la Bibliothèque nationale au partage national et international des données bibliographiques, *Canadiana* participe, depuis longtemps, au développement et à la promotion de l'utilisation des normes. Ce qui a changé en fait, ce sont simplement les moyens servant à la dissémination des données bibliographiques ainsi que les supports sur lesquels ces données sont présentées. Les versions papier et microfiche, ainsi que les bandes magnétiques des premières années ont été remplacées en grande partie par l'accès en ligne, les cédéroms et la transmission via FTP.

Veuillez noter que je dis « en grande partie » parce qu'un de nos produits vedettes est *Livres à paraître*, une liste de titres traités par le programme CIP (Catalogage avant publication). Il peut paraître un peu bizarre de parler de ce produit quelque peu rétrograde dans le cadre d'une

présentation sur les défis de l'ère électronique. *Livres à paraître* est imprimé sur le papier le moins cher possible, il n'est pas indexé et n'est pas cumulatif. Mais soyez assurés que, si la production d'un numéro tarde, nos utilisateurs se font un devoir de nous en faire part. Pourquoi ? Parce que cette publication est une excellente source de données sur les nouvelles publications et est offerte rapidement aux utilisateurs potentiels – en bref, c'est un produit que devrait fournir toute agence bibliographique nationale. À chaque mois, *Livres à paraître* réaffirme son indispensabilité aux usagers.

La critique concernant la « liste exhaustive » est essentiellement une question de perception et j'imagine que les critiques changeront d'opinion lorsqu'ils verront les changements apportés au fil des prochains mois : des changements qui aligneront notre travail bibliographique traditionnel sur la façon de faire des libraires en ligne lors de la promotion des nouveaux livres. Nous continuerons à rencontrer les besoins bibliographiques de nos utilisateurs en autant que nous soyons prêts à nous réinventer, à délaissier ou modifier ce qui n'est pas important et à construire sur ce qui fait notre force. *Livres à paraître* et le cédérom *Canadiana* seront sans doute remplacés avant longtemps par d'autres supports qui achemineront les données de catalogage aux gens qui auront besoin de l'information.

J'ai confiance en l'avenir de la bibliographie nationale du Canada et j'espère que vous m'invitez encore lorsque nous célébrerons le centenaire de *Canadiana*.